



République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi



Banque Africaine de Développement

**Ministère des Infrastructures, des Transports
Terrestres et du Désenclavement (MITTD)**

AGEROUTE SENEGAL.
(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Sélection d'un consultant pour les études routières pour préparer les futurs projets : études d'avant-projet sommaire (APS) des autoroutes Diourbel - Kaolack (70 km) et Saint-Louis – Rosso (100 km)

Secteur : Transport

Projet de désenclavement des zones agricoles et minières (PDZAM)

Code SAP : P-SN-DB0-028

Date de publication de l'avis : 25 avril 2022

1. Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés publié le 20 Décembre 2021 dans le quotidien « l'AS ».

2. L'État du Sénégal a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Programme de désenclavement des zones agricoles et minières (PDZAM).

L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement se propose d'utiliser une partie de ces fonds en vue de s'attacher les services d'un bureau de Consultant pour réaliser les études d'avant-projet sommaire (APS) des autoroutes Diourbel - Kaolack (70 km) et Saint-Louis – Rosso (100 km).

3. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent des prestations ci-après :

- Collecte des données techniques existantes ;
- Reconnaissance et identification du tracé optimal de l'Autoroute ;
- Etudes de trafic ;
- Etudes socio-économiques ;

- Élaboration d'un cadre de Gestion Environnementale et sociale et un Cadre de politique de réinstallation suivant les standards internationaux (SFI, BM, BAD etc.)
- Etudes routières :
 - Etudes topographiques,
 - Etudes géotechniques,
 - Etudes hydrologiques, hydrauliques et de drainage,
 - Etudes des Ouvrages d'art,
 - Etudes du système de péage,
 - Préparation d'un estimatif confidentiel.

La durée des prestations est de 12 mois.

4. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGERROUTE) Sénégal invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire des informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces prestations (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la « Politique et méthodologie d'Acquisitions pour les opérations financées par le Groupe de la Banque » en date d'octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, du lundi au vendredi de 9h et 17h (GMT).

**Agence des Travaux et de Gestion des Routes, Rue David DIOP x Rue F, Fann
Résidence Dakar, BP : 25 242 Dakar-Fann.**

Tel: (+221) 33 869 07 51

Fax : (+221) 33 864 63 50

E-mail : ageroute@ageroute.sn ou rndour@ageroute.sn, mcsamb@ageroute.sn, mmdeme@ageroute.sn

7. Les expressions d'intérêt peuvent être envoyées par voie électronique aux adresses emails ci-dessus ou déposées sous plis fermé au Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés (CPM) de l'AGERROUTE SENEGAL, sis à l'adresse ci-dessus au plus tard le 17 mai 2022 à **10 heures 30 minutes** précises (GMT) et porter expressément la mention « **avis à manifestation d'intérêt pour la sélection d'un bureau consultant en vue des études routières pour préparer les futurs projets : études d'avant-projet sommaire (APS) des autoroutes Diourbel - Kaolack (70 km) et Saint-Louis – Rosso (100 km) dans le cadre du programme de désenclavement des zones agricoles et minières (PDZAM)** ».

NB : la langue de travail est le français.

Le Directeur Général
Ibrahima NDIAYE